

Organisation des accès et des transports scolaires – Rentrée scolaire

Afin d'assurer la sécurité des élèves et de faciliter les déplacements entre les différents sites scolaires, une nouvelle organisation des accès et des transports sera mise en place dès la rentrée scolaire.

Cette organisation concerne les deux sites suivants :

- École des Lévanthes
- École enfantine « L'Hirondelle » et l'AES « L'Écureuil »

Les mesures présentées ci-dessous ont été élaborées en collaboration avec la direction de l'école, les transporteurs et les Autorités communales.

Pour rappel, selon la Loi sur la scolarité obligatoire, les parents sont responsables des trajets de leur enfant entre le domicile et l'école ou, s'il y a un transport prévu, entre le domicile et le lieu de prise en charge de l'enfant (arrêt de bus, par exemple).

Les communes ont toutefois décidé de mettre en place une solution d'accompagnement qui s'adaptera à la réalité du terrain.

Dépose des élèves (début de période scolaire) :

- Tous les bus scolaires déposeront les élèves **le long du trottoir situé entre la fontaine du Chamois et les nouveaux bâtiments scolaires, à l'arrêt de bus du « CarPostal »**. La localisation de cet arrêt est imposée par les Services de l'Etat.
- Les élèves se rendront ensuite dans leur cour d'école respective, où un adulte surveillera l'arrivée des enfants.

Les enfants qui **n'utilisent pas les transports scolaires**, notamment ceux domiciliés à Charmey, seront déposés directement par leurs parents **devant la cour de leur établissement scolaire** respectif. **Aucun enfant de l'école enfantine ne devra être déposé dans la cour des Lévanthes**. Les parents sont priés de respecter les indications et les zones d'attente.

Prise en charge des élèves à la sortie des classes (fin de période scolaire) :

L'organisation du retour à domicile reste la suivante :

- **Bus de Crésuz et de Châtel-sur-Montsalvens** : embarquement **devant la cour de l'École des Lévanthes**, comme actuellement.
- Les enfants des bâtiments « **Hirondelle** » et « **Ecureuil** » seront **accompagnés par des adultes** jusqu'aux bus, devant la cour des Lévanthes.
- **Car de Cerniat** : embarquement à **l'arrêt « CarPostal »**, le long du trottoir, conformément au fonctionnement actuel.
- Les parents **attendent aux entrées des cours d'école et respectent les instructions**.

Communication

Les informations relatives aux transports scolaires et au fonctionnement des différents sites seront mises à jour sur les canaux de communication de la Commune et de l'école au besoin (site internet, application KLAPP et autres supports d'information).

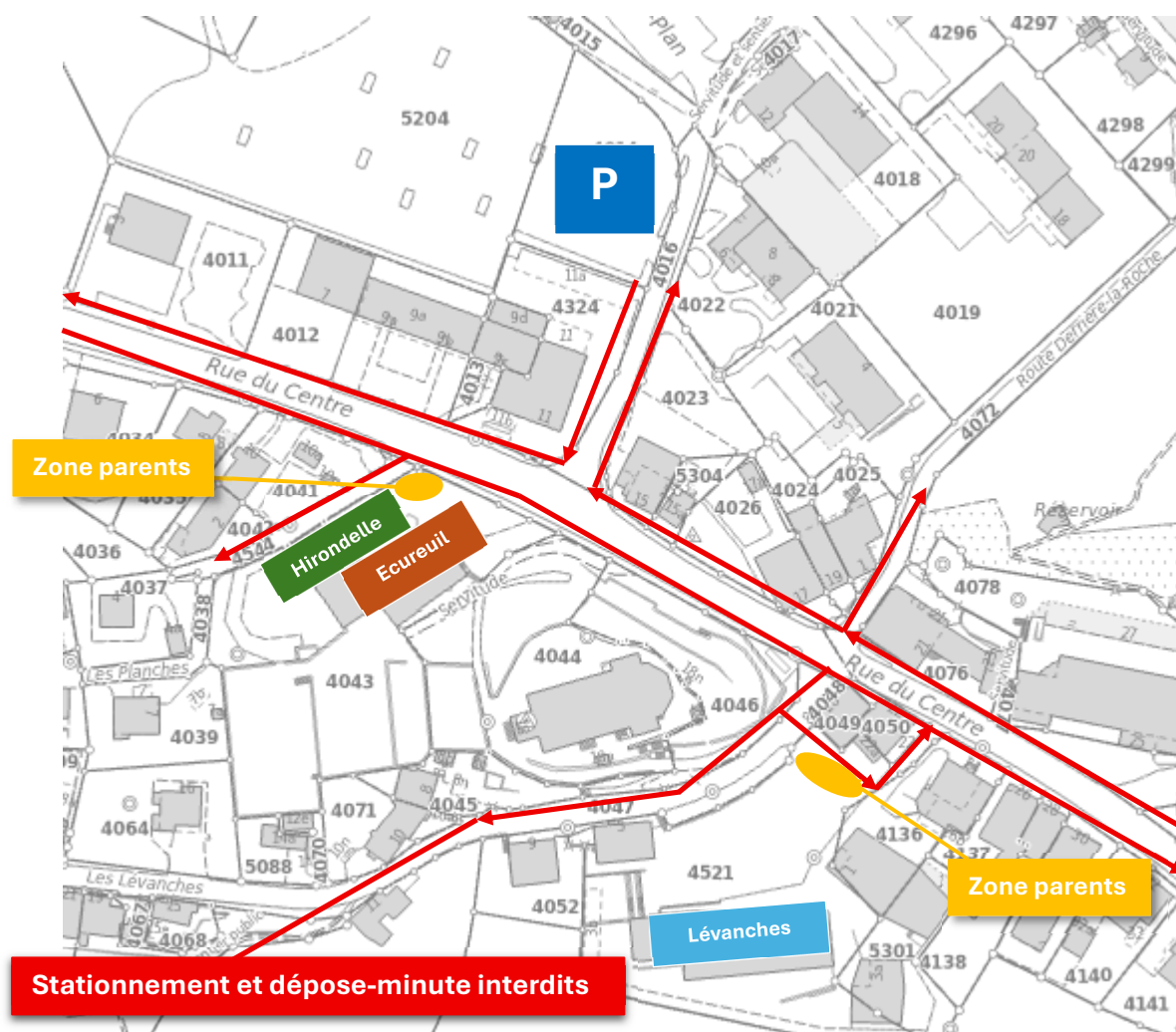
Sécurité

Nous invitons tous les usagers de la route à faire preuve d'une vigilance particulière aux heures d'entrée et de sortie des classes, notamment en **attendant derrière les bus arrêtés** aux abords de la route cantonale afin d'assurer la sécurité des piétons (**respect de la ligne continue, pas de dépassements**).

Les parents véhiculés sont priés de se parquer au parking public afin d'accompagner leurs enfants **à pied** à leur école. Le dépose-minute et le stationnement sont interdits sur la route des Planches, la route des Lévanches ainsi que sur la route cantonale.

Par ailleurs, des adultes seront présents pour orienter les enfants lors des déplacements entre les différentes zones scolaires. Différentes mesures de sécurisation seront installées aux abords des écoles, soumises toutefois à l'approbation des différents services concernés et ne dépendant pas de notre seule compétence. Nous relevons que pour le trottoir, malheureusement, aucune de nos demandes de mesures de sécurisation n'a abouti.

Les modalités décrites pourront être adaptées selon la réalité constatée sur le terrain.



Nous remercions l'ensemble des parents et de la population pour leur collaboration et leur compréhension durant cette phase de mise en place.

Les Communes du Cercle scolaire